LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT Procès Verbaux











District Drôme Ardèche de Football



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 03

REUNION DU 12 NOVEMBRE 2018

Liste des participants

NOM - PRENOM	Présents	Excusés
VALLET JEAN FRANCOIS		EXCUSES
	X	
FEOUGIER STEPHANIE	X	
ARNAUD ROLAND	X	
AUBERT Philippe	X	
BETTON BERNARD	Х	
BRET VINCENT	Х	
BRUNEL NICOLAS	Х	
BRUYAT PASCAL	X	
DELORME BERNARD	Χ	
DJEDOU Djamel	Χ	
FAURIE PIERRE	Χ	
GALES GERALD		Х
JOTTEUR PAULINE		Х
JULIEN LAURENT	Χ	
LAULAGNET ROSELYNE	Х	
LEFEVBRE ROGER	Х	
LIOZON VIVIANE		Х
MARON JACQUES	Х	
MILHAN ERIC	Х	
PEALAT PHILIPPE	Х	
PION JEAN MARIE	Х	
REBAHI NORZED		Х
RICHARD JIMMY	Х	
VILLAND JEAN FRANCOIS	Х	
ZAVADA RICHARD	X	
	,	
Assistent		
FAUCUIT SYLVAIN	Х	
TERRASSE JEAN MARIE	X	

ORDRE DU JOUR

1. <u>Informations du président :</u>

- a. Actions écoulées depuis le dernier CD.
- b. Actions à venir.

2. ASSEMBLEE GENERALE:

- a. Ordre du Jour
- b. Bilan financier et budget prévisionnel

3. AUTRES INFORMATIONS:

- a. Groupe de travail responsable de secteurs.
- b. Commission Foot en milieu scolaire.
- c. Point de situation arbitrage.
- d. Barème de pénalisation.
- e. Opération Foot de Cœur.
- f. CID U15
- g. Utilisation fumigènes et autres.

1. Informations du président :

a. Actions écoulées depuis le dernier CD.

Jean François VALLET revient sur les différents évènements ayant eu lieu depuis le dernier Comité de Direction :

- 4 octobre Réunion des nouveaux présidents avec un bon de taux de présence, des échanges très fournis et des présidents désireux de s'informer, tout cela dans un esprit de convivialité.
- <u>- 5 et 6 octobre</u> Réunion ANPDF à VALENCE où les participants ont pu apprécier l'ensemble des prestations proposées, en témoignent le nombre important de remerciements reçus.
- <u>- 13 octobre</u> Remise du label régional au FC 540 avec une très bonne organisation et présentation du travail du club.
- 15 octobre Lancement des réunions de secteurs (voir compte rendu en annexe).
- <u>- 19 octobre</u> Venue de Florian BECHON, chargé de missions FMS à la DTN pour une réunion de travail.
- 9 novembre Promotion de l'opération Foot de Cœur au siège de la banque alimentaire.

b. Actions à venir.

- 13 novembre Réunion département de la Drôme pour les contrats d'objectifs.
- 13 novembre Soirée District Business Club à Footland SAINT PERAY.
- 30 novembre Assemblée générale du district à LA ROCHE DE GLUN.
- 1 et 2 décembre Opération « FOOT DE CŒUR ».
- 3 décembre Remise label à VAL D'AY
- 7 et 8 décembre Assemblée générale de la FFF
- 15 décembre Assemblée générale de la LAuRAFoot.

c. <u>Habilitations FFF – Educateurs Drôme Ardèche :</u>

Jean François VALLET informe les membres qu'un certain nombre d'éducateurs de club en Drôme Ardèche ont une habilitation FFF que ce soit en qualité de Formateur ou de Tuteur.

Ce sujet débattu lors du dernier bureau directeur amène celui-ci à proposer au Comité de Direction d'intégrer ces compétences à la commission technique du District. Après échanges de vues, les membres du comité de direction approuvent la démarche et l'orientation choisies, et laisse le soin aux responsables de mettre en œuvre cette décision.

2. ASSEMBLEE GENERALE:

c. Ordre du Jour

Les membres du comité de direction valident l'ordre du jour de l'assemblée générale qui aura lieu le vendredi 30 novembre 2018 à LA ROCHE DE GLUN.

18h30 – 19h00: Accueil des clubs (émargements, remise des supports de votes, ...)

<u>19h00 – 19h45</u>: Mot d'accueil et allocutions des personnalités.

19h45 – 20h30 : Présentation des projets soumis aux votes :

- o Compétitions seniors D6
- Réforme des compétitions jeunes U19

o Election partielle comité de direction.

<u>20h30 – 21h00 :</u> remise des récompenses

- o Arbitres féminines
- Section Futsal Collège Saint Rambert d'Albon.

21h00 - 21h15 : résultats des votes

21h15:

- Bilan financier 2017-2018 (vote):
 - Présentation du bilan et du compte de résultats,
 - Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
 - Vote des rapports financiers.
- Budget prévisionnel 2018-2019 : présentation pour information

- Questions diverses

Seules les questions posées par écrit et reçues au District avant <u>le 27 novembre 2018</u> seront traitées.

21h45 : Clôture de l'assemblée générale

Concernant les points inscrits à l'ordre du jour, Jean François VALLET apporte des précisions sur l'élection partielle pour le comité de direction :

- Comme le prévoit désormais les statuts, c'est le comité de direction qui propose un candidat pour le poste à pourvoir.
- Il indique avoir pu échanger avec l'ensemble des membres de ce point et des échanges ayant eu lieu lors du dernier bureau directeur.
- Compte tenu de ce qui précède, il soumet au vote la candidature de Dominique D'AGOSTINO au comité de direction.
 - Résultat du vote : avis favorable à la majorité

La candidature de Dominique D'AGOSTINO sera donc présentée aux clubs et soumise au vote.

d. Bilan financier et budget prévisionnel

Le bilan financier et le budget prévisionnel, résultant du travail entrepris depuis trois saisons avec le cabinet comptable, sont présentés aux membres et validés à l'unanimité.

3. AUTRES INFORMATIONS:

a. <u>Groupe de travail responsable de secteurs.</u>

Roland ARNAUD présente aux membres le compte rendu de la réunion du groupe de travail chargé de réfléchir sur :

- Le rôle et les missions du responsable de secteur
- Mettre en place une fiche de suivi des actions menées dans les clubs et de lister leurs différentes demandes.

Suite à la présentation, les membres en valident le contenu et les orientations.

Concernant la fiche club, des tests seront effectués avant une mise en œuvre généralisée.

b. Commission Foot en milieu scolaire.

Suite à la venue de Florian BECHON, chargé de mission « football en milieu scolaire » à la DTN, il apparait indispensable de mettre en place une commission en charge de ce dossier afin de pouvoir répondre aux orientations de la DTN dans ce domaine mais également de créer des liens réguliers avec les représentants de l'éducation nationale et des fédérations affinitaires.

c. Point de situation arbitrage.

Nicolas BRUNEL et Vincent BRET informent les membres que l'effectif des arbitres officiels est à ce jour de 260, avec les trois sessions de formations organisées par le district depuis le début de la saison.

A noter la mise en place d'un stage régional exclusivement féminin avec la participation de trois Drôme Ardéchoises, qui porte à 10 le nombre d'arbitres féminines pour le district. Ces 10 arbitres seront valorisées et récompensées lors de l'assemblée générale du district.

d. Barème de pénalisation.

Laurent JULIEN revient la mise en place du barème disciplinaire voté par les clubs en juin lors de l'assemblée générale, en soulignant le travail administratif important à réaliser pour la première saison.

Suite à des sollicitations de clubs souhaitant connaître la situation des clubs et des équipes soumises au barème de pénalisation, les membres du comité de direction acte que les dirigeants des clubs devront prendre contact avec Thomas FONTANILLS, et ne pourront connaître que la situation de leur propre club.

e. Opération Foot de Cœur.

Jean Marie TERRASSE, informe les membres de l'opération « FOOT DE CŒUR » le 01 et 02 décembre 2018 en partenariat avec la Banque Alimentaire Drôme Ardèche.

Il précise que cette action qui s'inscrit dans le programme éducatif fédéral « solidarité » aura pour objectif de récupérer des denrées alimentaires non périssables à l'occasion des plateaux U9 et des compétitions féminines organisées ce weekend-là.

En complément, Jean François VALLET indique que le lancement officiel de cette opération a eu lieu le 9 novembre au siège de la Banque Alimentaire en présence d'élus départementaux et régionaux et rappelle qu'une collecte en interne sera également organisée jusqu'au 30 novembre.

f. Coupe Inter Districts U15.

En complément du bilan diffusé sur le site internet du district : https://drome-ardeche.fff.fr/simple/coupe-interdistrict-2018-bilan/, Philippe AUBERT, chef de délégation insiste sur le comportement remarquable du groupe retenu et de l'implication de l'encadrement technique lors de cette compétition.

Parmi les pistes d'amélioration, il souhaite suite aux échanges avec l'encadrement :

- qu'une réflexion soit menée sur la phase de préparation de cette coupe permettant d'aborder de façon plus optimale les aspects tactiques et techniques.
- Que le chef de délégation soit désigné dès le début de la saison afin de pouvoir participer aux actions mises en œuvre.
- Que les tenues des sélections soient complétées afin de répondre notamment aux températures basses de la période de compétition.

g. <u>Utilisation fumigènes et autres.</u>

Pierre FAURIE fait état de l'avancement de la réflexion conduite avec Jacques MARON sur l'utilisation de fumigènes lors de certaines rencontres et de l'absence de règlementation et sanctions adaptées dans ce cadre.

Après avoir précisé la nécessité de différencier une telle utilisation entre celle pouvant résulter d'une mauvaise police des terrains et celle n'entrainant pas de désordre manifeste, mais nécessitant néanmoins une adaptation des sanctions.

Après avoir indiqué, qu'il semble utile également d'élargir le panel des sanctions financière, en y intégrant la possibilité d'interdire l'engagement d'équipe pour une compétition donnée ou la mise hors compétition.

Après avoir répondu aux différentes interrogations des membres souhaitant des précisions, notamment sur les règles appliquées par les instances supérieures.

Le comité de direction approuve à la majorité la réflexion et l'orientation engagée, remercie Pierre FAURIE et Jacques MARON du travail réalisé, et souhaite avant de proposer un texte aux clubs, une harmonisation de la règlementation en ce domaine et questionnera les instances en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochaines réunions :

Bureau directeur : le 10 décembre à 19h. Comité de direction : le 17 décembre à 19h.

DRÔME ARDÈCHE FFF

District Drôme Ardèche de Football



Réunions de secteurs 2018/2019

SYNTHESE DES REUNIONS

<u>Clubs Supports</u>: ENT SARRAS/ST VALLIER – FC EYRIEUX/EMBROYE – AS BERG HELVIE - FC HERMITAGE – FC CHABEUIL – UMS MONTELIMAR

Participants: DDA

VALLET Jean François, VILLAND Jean François, MARON Jacques, JULIEN Laurent, VIAL Jérome, FLANDIN Daniel, D'AGOSTINO Dominique, AYGLON Julien, LAULAGNET Roselyne, LIOZON Viviane, ZAVADA Richard, DELORME Bernard, MILHAN Eric, DJEDOU Djamel, RAVET Emilie, LEFEVBRE Roger, AUBERT Philippe, RICHARD Jimmy, PONT Lionel, BRUYAT Pascal, ARNAUD Roland

Participants: CLUBS

Voir Fichier Excel joint

1. AVENIR COMPETITION D6:

Compte rendu:

Sect. 1 & 2

Pas de retour négatif sur la proposition de suppression de la D6 et le passage en 2 phases sur la D5 Quelques remarques

- Plus d'équipes qui montent de D5 à D4 pour un meilleur brassage
- Développer le Foot Loisir
- Risque d'écart de niveau en 1ere phase

Sect. 3 & 4

Les clubs demandent ce que font les autres districts?

Réponse : l'effectif et nombre d'équipes est stable dans les autres districts car il y a des championnats futsall et vétérans développés.

- Pas d'objection pour supprimer la D6 et pour un championnat D5 en 2 phases.
- Pour un développement du foot loisir.

Ca pose un problème aujourd'hui que les jeunes licenciés de 20 ans jouent en loisir car il y a une différence de niveau.

Sect. 5 & 6

Avec la présence de 16 clubs tous sont unanime sur la suppression de la D6, Bonne présentation de la part de jacques.

Sect. 7 & 8

L'ensemble des participants constatent et prennent en compte les éléments présentés.

Les objectifs étant bien différents les uns des autres.

Quelques clubs craignent l'augmentation de "derby"

La majorité des clubs présents souhaitent un assouplissement des pratiques : Jour et Horaires des rencontres.

Pour plusieurs clubs le championnat en 2 phases pour la D5 est une proposition intéressante.

Pas de remarques vraiment négatives à l'encontre de la proposition.

Sect. 9 & 10

Explication des problèmes rencontrés avec la catégorie D6, de moins en moins d'équipes qui s'engagent, alors des difficultés pour faire des poules homogènes.

Pour le moment une concertation est en cours pour voir l'avenir de cette catégorie, soit continuer sous forme de challenge, à condition d'équipes suffisantes, ou renforcer la catégorie D5 en rajoutant des poules supplémentaires. Il a été soulevé la question des longs déplacements, qui ne conviennent pas à plusieurs clubs.

Certains clubs craignent plus de "derby" mais apprécient la formule en 2 phases.

Sect. 11 & 12

Pas de retour négatif sur la proposition de suppression de la D6 et le passage en 2 phases sur la D5 Quelques remarques :

- Proposition poules de 10,
- Témoignages football non structuré du bassin montilien,
- Trop de contraintes sur l'éclairage des installations.

2. LABEL JEUNES

Compte rendu:

Sect. 1 & 2

Pas de remarque particulière

RC TOURNON TAIN, FC MUZOLAIS, FC COLOMBIER ST BARTH, se sont engagés pour l'autodiagnostic

Sect. 3 & 4

Les clubs notent le dispositif sans remarques.

EYRIEUX EMBROYE, LE CHEYLARD et RHONE CRUSSOL sont engagés dans le label jeunes et témoignent :

- Démarche intéressante
- Sérieuse et lourde à gérer dans les clubs
- Il faut bien que les dirigeants se partagent les tâches sur le label.

Sect. 5 & 6

Sur le LABEL JEUNES, malgré le bon argumentaire de jean François certains clubs reste sceptique sur le résultat d'une telle opération, à nous district de faire inverser la tendance.

Sect. 7 & 8

Pas de remarque particulière.

Quelques clubs ont et vont réaliser l'autodiagnostic.

Les interventions et remarques pertinentes des clubs labellisés apportent une plus value dans la démarche pour les candidats potentiels.

Sect. 9 & 10

Emilie a expliqué les différentes étapes pour l'obtention du Label et l'importance d'avoir un Label pour le club. Le Label étant un gage de sérieux pour les clubs et permet d'attirer des licenciés et peut servir de critères dans l'obtention de subventions.

Les dirigeants ont été informés des démarches à suivre et des dates pour déposer les dossiers. Emilie s'est dit être à disposition des clubs pour les aider dans leurs démarches.

Sect. 11 & 12

Pas de remarque particulière

Rappel cartographie clubs labellisés : FC 540, US ANCONE, US VALLEE JABRON, ASF PIERRELATTE.

Témoignages des clubs labellisés présents.

Incitation à l'auto-diag.

3. REFORME CHAMPIONNAT JEUNES

<u>Compte rendu :</u>

Sect. 1 & 2

Après un long débat, passage au vote des Présidents

- 4 votes pour U16, U17, et U18, U19, U20
- 19 votes pour U16, U17, U18 avec U19, U20 en option

Remarque faire jouer les U18 le samedi après-midi. Remarque liée à un problème récurrent d'homologation d'éclairage des terrains

Sect. 3 & 4

Remarques des clubs sur la catégorie U19 : ils jouent en séniors et partent pour leurs études et ne reviennent pas le week-end.

Il faut un effectif de 25 joueurs pour faire une équipe.

Vote : aucune tendance ne se dégage, les clubs ne se prononcent pas.

Sect. 5 & 6

Depuis longtemps le sud Ardèche reste sur la deuxième proposition de la reforme du championnat jeunes, bon débat autour de ce sujet ou certains club comme porte hautes Cévennes on même pas de U17 cette saison.

Sect. 7 & 8

A l'issu de la présentation, les interventions des différents participants concernant les deux formules présentées laisse apparaître de grandes diversités et questionnements.

- Positionnement géographique, ruralité, petites villes et villages
- Fonctionnement et organisation des clubs
- Objectifs des clubs différents des uns et des autres
- Assouplissement des pratiques, jours et heures des matchs

En conclusion, les avis sont très partagés. Il n'apparaît pas d'orientation précise sur une des deux formules.

NOTA : Pour le vote lors de l'assemblée générale, il faut rajouter une précision sur les horaires

Sect. 9 & 10

Explications par JF VALLET du nouveau schéma des catégories de jeunes, la nouvelle réforme. La complexité avec les équipes U19, promouvoir les catégories jeunes, pour une continuité dans l'âge et pouvoir alimenter les futurs séniors de demain. Il a été constaté un recul d'inscription pour les Séniors, et l'effet coupe du Monde a créé une croissance des inscriptions chez les jeunes.

Sur l'ensemble des participants, il n'apparaît pas une orientation précise sur l'une ou l'autre formule. Il faut noter quelques remarques intéressantes pour la prise en compte de la morphologie des jeunes joueurs. On peut noter aussi une grande disparité entre les clubs : effectifs, organisations, objectifs....

Sect. 11 & 12

Remarques : Hémorragie des effectifs liée aux contraintes scolaires.

Pas de vote à l'issue de la présentation.

Demande faite aux clubs de mûrir le sujet en interne pour vote lors de l'AG du 30 Novembre.

4. ECHANGES / QUESTIONS DIVERSES

Sect. 1 & 2

- Mettre en ligne le planning des journées vétérans (ESND)
 - Réponse : Le nécessaire sera fait
- Suppression des horaires d'hiver pour s'aligner avec la Ligue (Davézieux)
 - Réponse : En principe suppression en 2019 du passage en heure d'hiver ou d'été au niveau européen
- Mise aux normes des terrains (mains courantes) et vestiaires (20m²)
 - Réponse Daniel Flandin : normes imposées par la fédé
- Jean François VALLET évoque les retombées financières de la Coupe du Monde et du montant en bon d'achat attribué aux clubs

Sect. 3 & 4

- **Rhône Crussol**: demande pourquoi les arbitres après le départ d'un club doivent rester indépendants pendant 2 ans.

Réponse : Ce règlement protège les clubs formateurs d'arbitres pour éviter qu'ils soient dépouillés de leur arbitre.

Eyrieux Embroye : Propose que les plateaux U6 – U9 se jouent par catégorie et par site afin que les enfants jouent par niveau afin d'éviter qu'ils se lassent.

Réponse : La commission des jeunes va étudier.

Rhône Vallée : fait un vœu :

Est-ce qu'un périmètre de sécurité soit défini autour de l'arbitre sur le terrain afin de le protéger lors des rencontres ; pour éviter le regroupement des joueurs autour de l'arbitre.

Réponse : à étudier

Concernant le contenu des pharmacies : dans le label jeune peut-on définir le contenu de la pharmacie suivant la catégorie d'âge et en particulier pour les petites catégories.

Réponse : Jean François demande à ce qu'une préconisation de contenu de pharmacie soit mise sur le site internet du District.

Label jeunes : un club demande que le Label jeune soit valorisé par le District auprès des médias (radios, journal etc...). Les partenaires institutionnels et privés en auront connaissance.

Sect. 5 & 6

Questions sur le FAFA de la part du président des VANS, détail de jean François sur les dotations de la FFF pour les petits clubs, débat en début de réunion avec Roger LEFEBVRE sur les terrains et sur l'éclairage de ces derniers,

Sect. 7 & 8

Plusieurs clubs reviennent sur l'homologation et ou réglementation concernant l'éclairage, blocage pour la pratique. Donc moins d'équipe et moins de licenciés.

Retour sur la compétition U13, suite nouvelle organisation. Quelles sont les remarques ? Le fonctionnement ?.....

Sect. 9 & 10

Explications par JF VALLET du nouveau schéma des catégories de jeunes, la nouvelle réforme. La complexité avec les équipes U19, promouvoir les catégories jeunes, pour une continuité dans l'âge et pouvoir alimenter les futurs séniors de demain. Il a été constaté un recul d'inscription pour les Séniors, et l'effet coupe du Monde a créé une croissance des inscriptions chez les jeunes.

Sur l'ensemble des participants, il n'apparaît pas une orientation précise sur l'une ou l'autre formule. Il faut noter quelques remarques intéressantes pour la prise en compte de la morphologie des jeunes joueurs. On peut noter aussi une grande disparité entre les clubs : effectifs, organisations, objectifs....

Sect. 11 & 12

Précisions demandées sur l'obtention des licences atypiques,

Précision demandée sur le foot à l'Ecole,

Information apportée sur la Journée du 17 Novembre.

Précisions apportés sur les dispositions budgétaires retenues par la Fédération suite à la Coupe du Monde.

Rappel sur la nécessité d'utiliser la messagerie officielle des clubs.

Sur ces points réponses fournies par JF VALLET.

Précision demandée sur les prochaines formations dans le secteur. Réponse fournie par Lionel PONT.

Conclusions: (ressenti global sur la réunion, choix de l'ordre du jour, durée de la réunion, ...).

Sect. 1 & 2

- Très bon accueil du club de Sarras St Vallier
- Excellente réunion avec une large représentation des clubs et des présidents des 2 secteurs
- Echanges constructifs

Sect. 3 & 4

- Très bon accueil du club d'EYRIEUX EMBROYE
- Bonne participation des clubs
- Présence de plus de la moitié des clubs du secteur

Le Président d'EYRIEUX EMBROYE clôture la réunion à 21 H 15 et propose un buffet.

Sect. 5 & 6

La réunion de ce secteur a durée 2 heures avec 16 clubs présent, avec un remerciement de la part de VALS LES BAINS (par sms) a l'intention des membres du district présent, de bon débat sur les propositions faites, le choix de l'ordre du jour a était apprécié, ainsi que la présence du président du District

Sect. 7 & 8

- La majorité des clubs présents ont apprécié le nombre important des responsables et ou élus du district présent à la réunion.
- Echanges précis, objectifs et pertinents au cours des débats.
- Pas de remarque sur l'ordre du jour.
- Durée de la réunion : 1H45
- Remerciements au FC HERMITAGE club support dont le président clôt la réunion et invite les participants au moment convivial.

Sect. 9 & 10

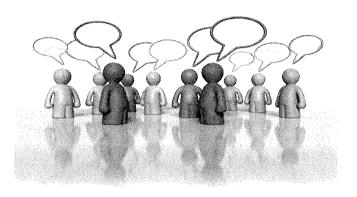
Très bonne réunion, avec une bonne participation des clubs, l'ordre du jour était intéressant. Durée 2h.

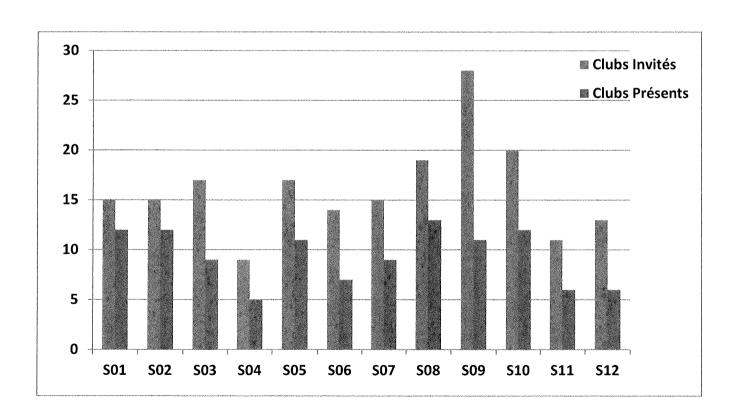
Sect. 11 & 12

- Très bon accueil du club de US Montélimar
- Représentation mitigée des clubs, voir feuille émargement, malgré les relances des responsables de secteurs.
- Echanges cordiaux.

VISUEL PARTICIPATION

Clubs	Clubs In és	Clubs desents	%
501	15	12	80%
S02	15	12	80%
S03	17	9	53%
504	9	5	56%
S05	17	11	65%
<i>S06</i>	14	7	50%
<i>S07</i>	15	9	60%
<i>S08</i>	19	13	68%
S09	28	11	39%
S10	20	12	60%
<i>S11</i>	11	6	55%
S12	13	6	46%
Total	193	113	59%







District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°20

REUNION DU 29 NOVEMBRE ET 3 DECEMBRE 2018

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents: Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE,

Denis GLANDU. DELORME Bernard.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS :

<u>FORMATION FMI</u>: nous vous informons de nouvelles dates de formation FMI pour les clubs ou arbitres qui souhaitent soit se former soit se recycler en vue de la préparation de la seconde partie de saison. Les dates retenues sont :

- mardi 18 décembre à 19h
- mercredi 19 décembre à 19h
- jeudi 20 décembre à 19 h

Les inscriptions se feront via le site Internet du District, l'article sera mis en ligne à compter du lundi 03 décembre.

PERMANENCE SPORTIVE DU WEEK-END:

Nous avons constaté de mauvaises procédures dans la gestion des informations liées à la permanence sportive qui nuisent considérablement au bon déroulement de nos compétitions.

Parmi les principales irrégularités, on peut noter entre autres, en cas d'arrêté municipal ou de forfait :

- Permanence sportive non avisée;
- Différents acteurs non prévenus : clubs visiteurs, arbitres, délégués, accompagnateurs ;
- Des auteurs de courriels non identifiables, absence des noms, prénoms, fonctions, clubs);
- Des équipes, des arbitres et délégués qui se déplacent alors que les matchs sont annulés pour impraticabilité de terrain notifiée par arrêtés municipaux.
- Arrêtés municipaux non transmis ou transmis aux mauvais destinataires.

Le site du District édite chaque semaine les coordonnées du dirigeant du District qui assure la permanence sportive du week-end,

Vous y trouvez également le memo sur lequel sont identifiées les principales questions règlementaires notamment le texte de l'article 71 des règlements sportifs relatifs aux terrains impraticables, etc... Seules les communications provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur Footclubs sont prises en compte conformément à l'article 6 des RS du District".

Vous voudrez bien transmettre à tous vos responsables d'équipes les procédures réglementaires à respecter.

COURRIERS RECUS:

OLYMPIQUE RUOMS, OLYMPIQUE CENTRE ARDECHE, US MONTELIMAR : lu et noté

D1 ET D2 et planning des rencontres

Responsable:

Jacques MARON - Tel: 04.75.08.50.50 / P: 06.07.21.10.04

D3 ET D4 et référent FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

Suite à la décision de la commission des règlements, Match de D3 : FC PORTES LES VALENCE 2 / ROMANS SC 1, rencontre du 28/10/2018 :

- FC PORTES LES VALENCE 2: 0 points, 1 but
- ROMANS SC 1: (moins) 1 point, 0 but

Suite à la décision de la commission des règlements, Match de D3, ROMANS SC 1 / LA CROIX DU FRAYSSE, rencontre du 11/11/2018 :

- LA CROIX DU FRAYSSE: 3 points, 0 but
- ROMANS SC: -(moins) 1 point, 0 but

D5

Responsable:

Bernard DELORME- Tel: 04.27.45.72.31 / P: 07.77.0764.50

FC ROYANS VERCORS : forfait général en poule D. Les clubs de la poule sont priés d'en prendre note.

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75385.42.00 / 06.31.93.31.15

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER:

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

Le tirage du tour de cadrage du 27/01/19 aura lieu le jeudi 6 décembre à 18h00 au siège du District. Diffusion en direct live sur le site Facebook du District

FOOT DIVERSIFIE

Responsable:

Denis GLANDU - Tel: 06.49.14.50.00

COUPE « GATEAUD »

La rencontre AS VEORE MONTOISON / FLGG n'ayant pas eu sa durée règlementaire, le match est à rejouer le 17 décembre 2018, à la VEORE MONTOISON, même heure. Les frais d'arbitrage sont à la charge de l'AS VEORE MONTOISON. Charge au club recevant de prévoir du temps pour les prolongations et les tirs au but.

La rencontre FC. BOURG LES VAL. / AS. PTT est remise au 07/12/2018, même lieu même heure. (Intempéries).

CHAMPIONNAT:

AS LE PIC / AS PTT VALENCE du 30/11/2018 est remis au 21/12/2018.

VALENCE PORTUGAIS / AS SFAM du 30/11/2018 est remis au 21/12/2018.

CFE TOULAUD / AS LE PIC du 03/12/2018 est remis au 17/12/2018.

AS PTT VALENCE / RPSS du 03/12/2018 est remis au 17/12/2018.

VETERANS:

Responsables:

André GALLICE - Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO - Tel: 06.25.45.06.02

RAPPEL: Les feuilles de match papier sont à envoyer par courrier postal à l'adresse du District

La transmission des FMI doit être effectuée avant les lundi midi.

En cas de feuilles de match papier celles –ci doivent être envoyées par courrier postal à l'adresse du District et non pas par mail à : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Trop de feuilles de match sont encore trop incomplètes, (manque numéro de match)

De plus 10 joueurs au maximum doivent figurer sur la feuille de match.

Les clubs ne respectant ces réglementations seront amendés.

Le tirage des matchs de COUPE Vétérans a été réalisé et est consultable sur le site du District. Les matchs se joueront le 16/11/2018

FUTSAL:

Responsable:

Stéphan MONTALBANO - Tel: 06.25.45.06.02

Suite à l'inscription d'une deuxième équipe de Futsal ESND, cette dernière remplace dans le calendrier des matches l'équipe de S. Futsal Goubetois qui a fait forfait en début de championnat. Les matches non joués par ESND 6 vont être reprogrammés tout au long de la saison dans les prochains jours. Nous vous remercions donc de regarder régulièrement le calendrier.

Suite à la décision de la commission de discipline décidant de suspendre à titre conservatoire le club de l'ACSF ANNONAY, le match ASCF ANNONAY – ENTENTE NORD DROME du 3/12/2018 est annulé.

DRÔME ARDÈCHE

District Drôme Ardèche de Football





PROCÈS-VERBAL N° 20

REUNION DU 30/11/18

TOURNOIS

Responsable: Robert ASTIER- Port: 06.78.52.42.59

Port: 06.78.52.42.59

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

CENTRE ARDECHE U 9 le 08/05/19

RHONE CRUSSOL(futsal) U 11, U 13 le 06/01/19

FC MUZOLAIS U 11, U 13 le26-27/01/19

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable:

Thomas FUSTIER - Port: 06.60.27.23.81

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Rappel

Nous rappellons que tous les joueurs doivent être licenciés

Un contrôle du nombre de licences est effectué

L'horaire officiel des plateaux est samedi à 10h 30 pour les U 7, samedi à 14h 00 pour les U 9 Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin pour les U 9 ou le samedi après midi pour les U 7.

Dans ce cas, le club organisateur devra recueillir obligatoirement <u>l'accord de tous</u> les clubs participants.

Prochains plateaux

U 7, U 9 le 15/12/18

CATEGORIE U11

Responsable:

Philippe Aubert - Port: 06 80 92 81 87

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: FC VALDAINE, AS DOLON, US PEYRINS, US ST JUST ST MARCEL, ST MARCEL LES VALENCE, FELINES ST CYR, US MONTELIMAR, ASL GENISSIEUX, AS VEORE MONTOISON, VALLIS AUREA FOOT, CO CHATEAUNEUF DU RHONE.

<u>Préparation 2é Phase</u>: Nous enregistrons dès maintenant les désidérata des clubs pour le déroulement de la 2é phase de la saison qui débutera le 02 Février 2019. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1^{ère} phase feront parvenir leurs souhaits avant le <u>14 Décembre</u> 2018, par mail officiel du club, à la commission des Jeunes.

Calendrier:

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement <u>l'accord de tous</u> les clubs participants.

<u>Feuille de matchs</u>: Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du <u>non déroulement</u> d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.

RAPPEL IMPORTANT:

Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entrainera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.

Feuilles de matchs manquantes du 24/11/2018, à retourner au District dans les plus brefs délais (Applications dispositions administratives annuaire District, page 88 : 15,70€):

Promotion:

Poule C: VALENCE FC 1.

Espoirs:

Poule A: FOOT MT PILAT 2. Poule C: FC CHATELET 1. Poule D: ST DONAT AS 2.

Poule H: BEAMONTELEGER ES 1.
Poule J: DROME PROVENCE FC 1.

Bourgeons:

Poule B: ES NORD DROME 1; GRPT FEM ROUSSILLON.

Poule C: HAIUTERIVES GS 1. Poule G: ST PAUL ROMANS 2.

Poule K: CHABRILLAN AJ 2. Poule P: PTES CEVENNES 2.

Rassemblements féminins :

Suite à différents échanges avec les clubs ci-dessous : AS CORNAS OLYMPIQUE VALENCE MONTMEYRAN GROUPEMENT ROUSSILLON FC EYRIEUX EMBROYE,

Et afin de promouvoir le football féminin chez les plus jeunes, un programme de rassemblements d'équipes exclusivement pour les joueuses nées en 2010-2009-2008-2007 est en construction:

Les dates suivantes sont retenues pour l'organisation de plateaux U11F : 10 Novembre 2018, 01 Décembre 2018, 15 Décembre 2018, 19 Janvier 2019 et 26 Janvier 2019.

Les lieux de ces plateaux sont en cours de détermination.

Les clubs disposant d'une ou plusieurs équipes U11 féminines souhaitant intégrer la formule prendront contact avec le reponsable de la catégorie U11 de la Commission des Jeunes du District (coordonnées en entête).

Prochain Rendez-vous U11:

- Samedi 08 Décembre.

CATEGORIE U13

Responsables:

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32 Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matchs en retard

Les clubs doivent se mettre d'accord pour trouver une date et en informer la Commission de Jeunes Les matchs devront tous être joués **pour le 06/02/2019**

Coupe FESTIVAL

Les plateaux de coupe qui n'ont pas eu lieu le 01/12/19 devront impréraativement se jouer pour le **06/01/19**.

Les clubs recevant devrontc ontacter les autres équipes du plateau, se mettre d'accord sur une date et prévenir la Commission des Junes de la date retenue.

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS - 06.21.43.38.99

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matchs en retard en championnat

Les matchs non joués à cause d'arrètés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes

Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

Coupes QUINTIN et PESTRE

Le tour de coupe prévu le 12/01/19 est reporté au 02/03/2019

Les matchs de coupe non joués le 01/12/18 sont reprogrammés par la Commission des Jeunes et devront **obligatoirement** se jouer aux dates fixées.

Veuillez consulter le site du District ou footclubs

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET - Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matchs en retard

Tous les matchs devront se jouer avant le 19/01/19

Pensez de prévenir la Commission des Jeunes par mail ou par footclubs de la nouvelle date choisie.

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET - Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matchs en retard

Tous les matchs devront se jouer avant le 19/01/19

Pensez de prévenir la Commission des Jeunes par mail ou par footclubs de la nouvelle date choisie.

CATEGORIE U17

Responsable:

Claude BRESSON - Port: 06.70.03.20.57

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matchs en retard

Les matchs non joués à cause d'arrètés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

Coupe VIVIER BOUDRIER

Le tour de coupe (cadrage) prévu le 13/01/19 est reporté au 03/03/2019

Les matchs de coupe non joués le 02/12/18 sont reprogrammés par la Commission des Jeunes et devront **obligatoirement** se jouer aux dates fixées sous peine de matchs perdus aux équipes.

Veuillez consulter le site du District ou footclubs

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET: 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Coupe GAMBARDELLA

Félicitations au club de CREST AOUSTE pour sa qualification au 7^{ème} tour de coupe GAMBARDELLA. Le club recevra NICE le 16/12/19

Matchs en retard

Les matchs non joués à cause d'arrètés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

FUTSAL

Responsable:

Philippe Aubert - Port: 06 80 92 81 87

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Prochains Rendez yous:

U15:05 et 06 Janvier 2019,

U17: 05 et 06 Janvier (Uniquement Niveau 2),

U13:12 et 13 Janvier 2019,

U15F: Report de la journée prévue les 19 ou 20 Janvier 2019 aux 26 ou 27 Janvier 2019. U18F: Report de la journée prévue les 19 ou 20 Janvier 2019 aux 26 ou 27 Janvier 2019.

DISTRICT DRÖME ARDECHE FFF

District Drôme Ardèche de Football



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 14

REUNION DU 03 DECEMBRE 2018

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Pauline JOTTEUR

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Michel RIOU

FORMATION FMI

Trois dates de formation FMI sont programmées par le district pour les clubs qui souhaitent soit se former soit se recycler en vue de la préparation de la seconde partie de saison.

Les dates retenues sont :

- mardi 18 décembre à 19h
- mercredi 19 décembre à 19h
- jeudi 20 décembre à 19 h

Les inscriptions se font via le site Internet du District.

FUTSAL

Responsable

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail: competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Le trophée futsal Jean Pierre VAUX se déroulera le dimanche 20 janvier 2019 à Privas sur la journée sur un seul site. Merci au club de Centre Ardèche et à la ville de Privas de nous accueillir pour cette compétition.

Le matin, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 8. L'après-midi, un tournoi futsal regroupant les 10 premières équipes inscrites évoluant en foot à 11. Au terme du tournoi de l'après-midi, le gagnant sera qualifié pour la finale régionale. Les engagements sont ouverts par mail sur la boite : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les 10 premiers clubs inscrits seront retenus pour les tournois.

Clubs inscrits à ce jour :

A 8 : RHONE CRUSSOL, EYRIEUX EMBROYE, MONTMIRAL ST PAUL et VERNOUX A 11 : RHONE CRUSSOL, EYRIEUX EMBROYE, VALLEE DU JABRON et VESSEAUX

CHAMPIONNAT à 11

Responsable

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail: competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

Rencontres non jouées à ce jour et devant être re-programmées :

CENTRE ARDECHE contre VALLEE DU JABRON
VALLEE DU JABRON contre HERMITAGE
CENTRE ARDECHE contre RHONE CRUSSOL
RHONE CRUSSOL contre VESSEAUX
BOULIEU LES ANNONAY contre VALLIS AUREA

CHAMPIONNAT à 8

<u>Responsable</u>

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail: competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Nous vous rappelons que l'usage de la FMI est OBLIGATOIRE.

Rencontres non jouées à ce jour et devant être re-programmées :
AOUSTE contre ROCHEMAURE
PORTES HTES CEVENNES contre MALISSARD
RHONE CRUSSOL contre LA VALDAINE
AOUSTE contre PORTES HTES CEVENNES
ST ROMAIN DE SURIEU 3 contre FOOT MONTMIRAL
MALISSARD contre BAIX

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail: compétitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

DRÔME ARDÈCHE FFF

District Drôme Ardèche de Football

Commission des Arbitres



PROCÈS-VERBAL N° 19

NECROLOGIE

Suite au décès de Mme Océane GAMBA née TERUEL, Présidente du F.C. SAUZET, la CDA adresse ses plus sincères condoléances à la famille ainsi qu'à ses proches.

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 15 & 16 DECEMBRE 2018

- D 2 GHEBARRI Nourredine
- D 3 JOUAN Jannick

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes : U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

COMPTE MyFFF

Rappel à tous les arbitres (jeunes & adultes)

Vous devez impérativement consulter votre compte MyFFF tout au long de la saison y compris pendant les vacances dans la rubrique « Désignations ».

La CA constate beaucoup trop d'absences d'arbitres.

Elle vous rappelle aussi que s'il y a très peu de rencontres un week-end (vacances scolaires, fêtes nationales ou religieuses), vous devez vous mettre indisponible si vous ne voulez pas être désignable, elle sera intransigeante à toute absence non justifiée et appliquera le règlement intérieur.

COURRIERS DES ARBITRES

- DIF Ouadeh : Planning disponibilités et indisponibilités 12/2018, lu et noté
- GARNIER Vivien : Information sur une rencontre, lu et noté
- YANIK Nazmi : Lu et noté
- SALARD Kévin : Justificatif d'absence, lu et noté
- GAILLARD Enaël: Absence formation, lu et noté
- OHRAM Emre : Absence formation, lu et noté
- KERBOGHOSSIAN Pierre : Justificatif d'absence formation, lu et noté
- PROVO Kylian : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MAGNET Xavier : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DEYGAS Philippe : Justificatif d'absence formation, lu et noté
- ROCHE Alexandre : Lu et noté
- GOMES Christian : Note de frais, lu et noté

• RAHIBI Mehdi : Lu et noté

• FEYTEL Alexis: Prise de décision Terrain impraticable, lu et noté

• TIRAS Lokman: Prise de décision Terrain impraticable, lu et noté

• DIF Ouadeh : Problème de tablette, lu et noté

• PINTO Patrick : Justificatif d'absence devant la commission de discipline, lu et noté

RESERVE TECHNIQUE

Commission de District de l'Arbitrage - Section Lois du jeu Réunion du lundi 3 décembre 2018

PREAMBULE:

Les décisions ci-après de la section « Lois du jeu » de la CDA sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans les conditions, formes et délais, prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Réserve technique N°2

1. IDENTIFICATION

Match: U.S. DROME PROVENCE 1 - C.O. CHATEAUNEUF DU RHONE 1, U17 D3 du dimanche

18/11/2018 Score final : 3 à 2

Score au moment du dépôt de la réserve : 2 à 2

Réserve déposée par l'équipe visiteuse C.O. CHATEAUNEUF DU RHONE

2. INTITULE DE LA RESERVE

« Lors du botté de corner, l'arbitre a sifflé alors que le ballon était en l'air et les joueurs se sont arrêtés et le joueur N°6 de CHATEAUNEUF DU RHONE a pris le ballon à la main pour le rendre à l'adversaire, donc l'arbitre a sifflé penalty »

3. NATURE DU JUGEMENT

Après étude des pièces versées au dossier, la section « Lois du jeu » de la CDA jugeant en première instance,

4. RECEVABILITE

- Attendu que l'article 146 des règlements généraux précise que « les réserves visant les questions techniques doivent, pour être valable, être formulées à l'arrêt de jeu qui est la conséquence de la décision contestée si elles concernent un fait sur lequel l'arbitre est intervenu ».
- Attendu que la réserve technique n'a pas été déposée à l'arrêt de jeu qui concerne les faits contestés, à savoir dans ce cas précis, avant l'exécution du penalty, ce qui n'est pas conforme à l'article 146 des règlements généraux précédemment cité,
- Attendu, par ailleurs que la réserve technique a été déposée par l'arbitre-assistant en lieu et place de

l'éducateur,

En conséquence, la section « Lois du jeu » de la CDA dit la RESERVE NON RECEVABLE EN LA FORME.

5. AU FOND

- Attendu qu'à la 72^{ème} minute de la rencontre, l'arbitre officiellement désigné a donné un coup de sifflet pour l'exécution du corner,
- -Attendu que le joueur N°6 du club visiteur a touché volontairement le ballon des mains dans sa propre surface de réparation,
- Attendu que selon la loi 12 du guide des lois du jeu IFAB 2018-2019, le joueur fautif doit être sanctionné d'un penalty,
- Attendu que l'arbitre a effectivement repris le jeu par penalty conformément aux lois du jeu
- Attendu que selon la loi 5 du guide des lois du jeu IFAB 2018-2019, les décisions de l'arbitre en relation avec le jeu sont définitives, y compris la validation d'un but et le résultat d'un match.

En conséquence, la section « Lois du jeu » de la CDA dit la RESERVE NON RECEVABLE SUR LE FOND.

6. **DECISION**

Par ces motifs,

la section « Lois du jeu » de la CDA **CONFIRME LE RESULTAT ACQUIS SUR LE TERRAIN,** et transmet le dossier à la commission d'organisation de la compétition du District Drôme-Ardèche de Football pour **HOMOLOGATION DU RESULTAT**.

La décision a été prise par la section « Lois du jeu » en dehors de la présence d'autres personnes.

NFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

Petite astuce pour ceux qui ont encore du mal à maîtriser la tablette (FMI)

Allez sur le site du District et cliquez sur la loupe en haut à droite et tapez « FMI » et entrée Cliquez sur « 2 VIDEOS » puis cliquez sur la case verte de « **FMI nouveautés 3.4** » Allez jusqu'à à la 24'55" ou se reporter au paragraphe ci-dessous.

INFORMATION SUR DE LA FMI

Suite à un très grand nombre de problème avec la FMI, le District (M Sylvain FAUCUIT) organise une formation sur celle-ci.

Tous ceux qui souhaitent se former ou se recycler, trois dates sont programmées:

- mardi 18 décembre à 19 h
- mercredi 19 décembre à 19 h
- jeudi 20 décembre à 19 h

Les inscriptions se feront via le site internet du District, l'article sera mis en ligne à compter du lundi 03 décembre.

INFORMATION NOTE DE FRAIS

Il est rappelé aux arbitres (jeunes & adultes) que seule la nouvelle note de frais (à télécharger sur le site du district « documents arbitrage » fait foi pour pouvoir être indemnisé.

Il vous est aussi rappelé que si vous n'êtes pas en possession de celle-ci lors de votre rencontre, il est inutile de réclamer votre indemnité auprès du club......Dès votre retour, Envoyez la, le plus rapidement possible par mail, à la commission des arbitres (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) qui se chargera de faire le nécessaire.

NFORMATIONS INDISPONIBILITES

<u>RAPPEL</u>: Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL: Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

<u>ATTENTION</u>: Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATIONS RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si je joueur blessé et sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- ES Boulieu les Annonay : Arrêté Municipal, lu et noté
- US Portes Hautes Cévennes : Demande de validation de licence, lu et noté
- FC Turquoise : Information sur le score d'une rencontre, lu et noté
- E Hostun : Demande d'arbitre en D 5 du 02/12/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de note effectif
- INCF Barbières BRM : Demande d'arbitre en D 5 du 02/12/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de note effectif
- US Peyrins : Demande de renouvellement de licence, lu et noté
- SC Melas le Teil : Demande d'arbitre en U15 D 4 du 08/12/2018, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de note effectif
- E Hostun : Arrêté Municipal, lu et noté
- FC Tricastin : Arrêté Municipal, lu et noté
- Rhône Crussol Foot 07 : Arrêté Municipal, lu et noté
- CO Chateauneuf du Rhône : Arrêté Municipal, lu et noté
- US Peyrins : Arrêté Municipal, lu et noté
- JS St Privat : Absence de l'arbitre en D 5, lu et noté
- O Ruoms : Absence de l'arbitre en coupe U15, lu et noté
- FC Diois : Demande d'arbitres en U15 D4 du 12/1/2019 et en D 5 du 10/02/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de note effectif

INTEMPERIES

RAPPEL AUX CLUBS

Lorsque que vous avez un Arrêté Municipal, il est impératif, outre que d'avertir le club adverse, d'informer par tous les moyens, les officiels :

Le ou les **Arbitres**, le **Délégué officiel** et le **Tuteur (Observateur principal)** ainsi que la Commission des Arbitres afin d'éviter tout déplacement inutile, car tout déplacement vous sera facturé.

Petit conseil aux arbitres

Si vous n'avez rien reçu, par précaution appelez le club local avant votre départ pour vous assurer qu'il ni a pas d'arrêté municipal, cela vous évitera de vous déplacer pour rien.

FORMATION ELITE

Suite aux différentes candidatures reçues par la CDA, une soirée de présentation de la nouvelle formation Ligue a été programmée le vendredi 28 septembre 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Suite à cette soirée, tous les arbitres mentionnés dans la liste ci-dessous ont été intégrés dans la catégorie

« ESPOIRS ».

De ce fait, la CDA se réserve le droit de désigner prioritairement les arbitres concernés sur différentes rencontres (arbitrage à 3) tout au long de cette saison sportive.

Arbitres retenus:

Jeunes

ALBERT Fanny
MOUSSIERE Tim
PROVO Kylian
ROUDIL Jean Bernard
ROUX Jason
RUIZ Josselin

Adultes

DAUX Jessy
DE JESUS SOUSA José Nivaldo
DOREE Bruno
FALAISE Mathias
NOEL Thierry
ZERGUIT Mohamed

Le planning de formation

- Vendredi 26 octobre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 23 novembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 7 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Samedi 22 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00)

Une dernière séance de formation sera programmée au cours de la semaine 2 (lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019) étant précisé que l'examen de Ligue (stage N°1) est programmé le samedi 12 janvier 2019.

Cet avis tient lieu de convocation.

FORMATION DES ARBITRES CLASSES D 4

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu le samedi 8 décembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point sur les désignations
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

Liste des arbitres convoqués :

ABACHKIA	SABER	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
BAGHOUGHI	AZIZ	District 4
BONNAUD	ADRIEN	District 4
BOTTEX	RICHARD	District 4
BROSSETTE	ANDY	District 4

CABRITA	JEAN JEROME	District 4
CARROUGE	ROMUALD	District 4
DEBBAGHI	KARIM	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
EL HADDIOUI	JALAL	District 4
ESSON	FABRICE	District 4
FARIA CARVALHO MARTI	BRUNO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
GARNIER	VIVIEN	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GOMES	DAVID	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
KINDT	ALEXANDRE	District 4
KODHAI	ADEL	District 4
LAMBERT	REMI	District 4
LECAT	KÉVIN	District 4
MARZULLO	JEREMY	District 4
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC	District 4
MIGUEL	DAVID	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4
PIGNON	KEVIN	District 4
PLANTEGENET	EMMANUEL	District 4
RHOMDANE	AYMEN	District 4
RODRIGUEZ DE OLIVEIRA	JAO	District 4
TIR	BENHAMER	District 4
WEBER	STEPHANE	District 4

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

ANNUAIRE DU DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que l'annuaire du District Drôme-Ardèche pour la saison 2018/2019 vient d'être édité.

Pour l'obtenir, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Concernant les arbitres indépendants, l'annuaire sera envoyé directement aux intéressés.

LISTE DES ARBITRES FOOT DIVERSIFIE

Arbitres <u>Foot Diversifié Seniors</u> – Saison 2018/2019 MATCHS DE CHAMPIONNAT Foot Entreprise (semaine)

	NOM	Prénom	Téléphone
1	BAGHOUGHI	Aziz	06 46 00 35 60
2	BAZRI	Farid	06 62 18 37 65
3	BEATTIE	Elliot	07 82 23 51 47
4	BEGOT	Sébastien	06 28 03 22 16
5	BOTTEX	Richard	06 17 49 58 65
6	BOURA	Yssoufi	06 84 68 43 53
7	BOURDEUX	Clément	06 86 85 24 73
8	CARROUGE	Romuald	06 78 56 22 99
9	DAUX	Jessy	06 45 93 74 47
10	DUPUIS	Marc	06 58 20 05 43
11	GALOYAN	Youri	07 69 58 03 35
12	GOMES	David	06 01 31 37 81
13	HAFSOUNI	Maher	06 20 98 09 21
14	MORET	James	06 89 32 60 09
15	OHRAN	Emire	06 41 66 89 20
16	ROMDHANE	Aymen	06 51 48 90 29
17	ROUBI	Frédéric	06 80 50 75 88
18	SAADA	Hachemi	06 66 46 55 00
19	SADIK	Salim	07 78 37 47 28
20	SOUL	Kaled	07 84 18 14 84
21	TENA	Fabien	06 99 74 52 13
22	VIALATTE	Bruno	06 80 74 93 74

Total: 22 arbitres Championnat à 14 équipes (7 matchs par semaine)

LISTE DES ARBITRES FUTSAL

Arbitres <u>FUTSAL Seniors</u> – Saison 2018/2019 MATCHS DE CHAMPIONNAT (Semaine et Dimanche)

	NOM	Prénom	Téléphone
1	AI BTAL	Najim	06 50 05 74 01
2	BENJEDDA	Hakim	06 68 46 87 70
3	GARNIER	Vivien	06 25 73 06 37
4	GELIBERT	Jean Christophe	06 60 00 96 95
5	GRUAU	Christophe	06 07 60 00 33
6	MEGHZILI	Karim	07 69 95 83 26
7	SEMPERE	Guillaume	06 98 57 65 97
8	VITRY	Cédric	06 79 78 81 08

Total: 8 arbitres

Le Président Nicolas BRUNEL Le secrétaire Jean Baptiste RIPERT